

Dernière minute !

Madame la directrice générale vient de donner le tempo !

Nous apprenions jeudi dernier en fin de soirée **l'éviction de madame la directrice régionale des Hauts de France**. Cette décision intervient au terme de la mission de contrôle annoncée en octobre par la direction générale. **La CGT avait plusieurs fois tiré la sonnette d'alarme sur la gestion de la région** et la posture de madame la directrice régionale : « affaire de l'ex directeur de Cantin (nous avons saisi à ce sujet la directrice générale pour l'alerter sur ces pratiques inacceptables), résultats du PRF, discours d'illusionniste concernant le budget, etc. ! » **Mais il faut maintenant que la direction générale mette en place les moyens pour rétablir la situation de la région. Ce que les salariés attendent et souhaitent à ce jour, c'est de pouvoir faire leur travail dans des conditions normales, avec des activités pérennes et autour d'un réel projet d'avenir !**

Compte rendu CGT - CSE du 16 décembre

C'est à distance, de nouveau, que s'est tenu le dernier CSE de l'année. Espérons que l'an prochain la situation sanitaire nous laisse reprendre les réunions en présentiel et dans les centres. Nous avons prévu de nous réunir chaque mois dans un centre de la région, ce qui permettra aux élus de la CGT de venir vous rencontrer et échanger avec vous.

Nous aurions aimé vous dire que la situation de la région s'améliore, mais tant les informations du CSE que les remontées du terrain nous montrent que rien ne change vraiment. Les salariés continuent à s'investir au quotidien, à compenser comme ils le peuvent les problèmes récurrents d'organisation, à faire avec moins. La direction aurait pu, par des augmentations générales pour toutes et tous, reconnaître cet investissement mais ce n'est pas le choix qu'elle a fait : l'accord NAO, qui n'a pas été signé par la CGT rappelons-le, laisse de côté de nombreux précaires et nouveaux embauchés, alors que la pression du coût de la vie se fait sentir durement en cette fin d'année.

Les élus de la délégation CGT vous souhaitent de très joyeuses fêtes de fin d'année.

Situation économique



La Directrice régionale a apporté des réponses aux questions de la Commission économique posées en novembre.

Budget 2022 : la direction attend les chiffres « tamponnés et validés » par le national, qui devraient arriver fin de mois. **Les prévisions de CA, d'effectifs, et de charges notamment seront présentées au CSE de janvier**. Les commandes PRF 2022 sont arrivées, en cours de travail avec les centres, informations attendues pour 2022.

Idem pour le budget révisé 2021, en attente de retour du national.

La promo 16-18 sera reconduite jusqu'en juillet 2022 (dernières entrées), l'activité se poursuivra donc jusqu'en novembre. **La CGT regrette que l'Etat n'ait pas décidé d'inscrire durablement La Promo dans les**

activités de l'Afpa : donc, pas de CDI en vue pour les salariés de ce dispositif !

Prépa compétences sera reconduit en 2022. Le plan d'actions mis en place sur 5 centres, avec Pôle Emploi a des retombées positives (plus de prescriptions, plus d'entrées, meilleur ciblage). Il sera généralisé.

Développement entreprises : pour la DR, de nombreuses actions sont en cours avec des entreprises (marchés nationaux et régionaux) : Leroy Merlin, Buffalo, Dassault... Sur la région HdF, l'Afpa participe activement aux groupes de travail sur Gigafactory (batteries électriques) portant sur le recrutement, la formation / reconversion des salariés. Les chantiers se dérouleront en 2022, pour mise en oeuvre effective en 2023. A ce stade, la Direction régionale n'a pas de données à nous communiquer sur la traduction en Chiffre d'affaires. A voir dans le budget 2022.

La CGT constate que pour le CPF, ou le CPFT, il est très difficile de répondre aux demandes des personnes faute de programmation. C'est un sujet récurrent qui met en difficulté les équipes de sourcing, notamment. La DR reconnaît qu'il y a un problème, une programmation à 18 mois va être mise en place pour répondre aux demandes, ce qui est un « changement de philosophie ». Pour la CGT, c'est plutôt un retour à ce qui se pratiquait il y a quelques années ! Espérons que cette décision sera réellement mise en place, car il est incompréhensible que l'AFPA soit toujours dans l'incapacité de répondre aux demandes de CPF, avec les conséquences sur l'activité de l'AFPA et le service rendu !

Concernant le **retard de facturation**, 2 personnes sont en renfort sur l'ADV.

La directrice financière nous présente la situation financière à fin octobre.

	Octobre 2021	Budget 2021
EBE	- 7,4 M€	+ 6,9 M€
CA	+ 51 M€	+ 60,7 M€
	Ecart par rapport au budget :	
		EPIC : - 38%
		AAE : + 5%
		AE : - 21%
Charges de personnel	37,3 M€	34,2 M€
ETPT	706	626
Résultat net	- 19 695 K	+ 6928 K

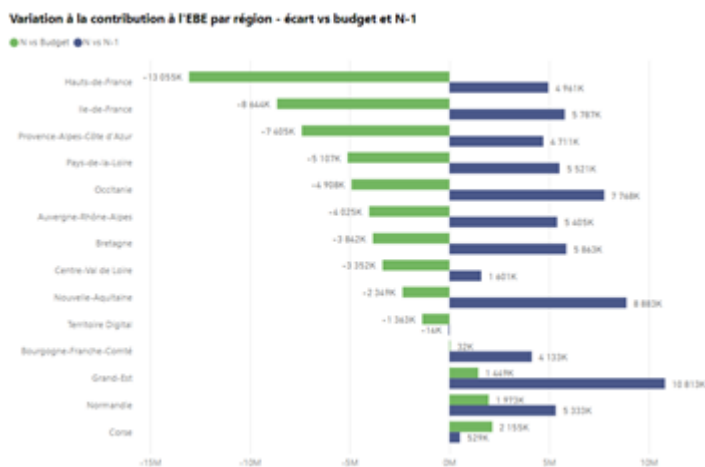
Le résultat net continue à se dégrader à - 20M€ (sur un CA de 50M€) mais selon la DF, l'activité de novembre et décembre devrait permettre d'améliorer la situation d'environ 2 millions.

Bref, la fin d'année ne permettra donc pas d'améliorer les résultats, loin de là. D'autant que le taux de saturation est toujours à un niveau excessivement bas à 45 %.

Pour la DR, **les autres régions ne sont pas non plus en positif**, sauf la Corse... et n'est pas la dernière comme certains le disent...

Que doit-on en déduire ? Qu'elle n'est pas du tout responsable de ces mauvais résultats ? Que le problème serait national ? Quoiqu'il en soit, les mauvais résultats sont eux bien réels !

Quant à la « place de la région » en termes de résultats, il ne s'agit pas d'une invention mais d'une information de la direction nationale (cf. extrait du document CSEC).



Pour la CGT, les mêmes questions restent d'actualité : le budget 2021 a-t-il été construit sur des bases réalistes ? Pour nous, la réponse est négative. Le budget 2022 sera-t-il construit sur la base d'objectifs réalistes ? Nous le verrons en début d'année. A combien s'élèveront les commandes du PRF en 2022 ? Là aussi, il faudra attendre le mois de janvier.

Situation de l'emploi et NAO

Pour les effectifs à fin octobre, **le constat est sans appel** : tous les postes CDI ne sont pas pourvus, et les précaires sont de plus en plus nombreux, le taux de précarité atteint 41 % !

	Fin septembre	Budget	
CDD	269 ETP	150 ETP	+ 119
CDI	433 ETP	477 ETP	- 44
Intérimaires	46,70 ETP		

Pour la CGT, cette situation n'est pas acceptable pour un EPIC, avec les conséquences sur les conditions de travail, le recrutement, etc. Plus la direction parle de dé-précarisation, plus le nombre de précaires augmente, cherchez l'erreur !

Des collègues précaires qui de plus ont font les frais de la NAO, que la CGT n'a pas signée, malgré leur investissement et leur adaptabilité. Bref, une situation déplorable avec la NAO. Aujourd'hui, on entend dire qu'il y aurait des réajustements ? Pour les salariés en coupure de fin d'année 2019 et qui sont pénalisés ? Qu'en est-il du passage en classe 9 des AF ? Est-ce prévu et quand ?

La DRH partage l'avis de la CGT, la de précarisation est trop lente.

Concernant les augmentations, des situations individuelles lui ont été remontées. Sur la coupure de fin d'année, un tableau a été remonté à la paye mardi pour contrôle et passage en paye, sur la base des remontées individuelles et l'examen du fichiers RH ligne par ligne.



La CGT a demandé à la direction que dans un souci d'équité, les nouvelles règles - en particulier sur les coupures - soient communiquées aux salariés. Si le traitement se fait au cas par cas, il y aura toujours des laissés pour compte ... Il y a un accord NAO et maintenant la NAO qui évolue. On ne peut pas faire une NAO et faire ensuite des modifications au fil de l'eau ! S'il y a un droit, il doit être attribué à chacun.

La DRH précise que c'est la communication nationale du DRH national qui fait foi, et qu'elle n'a pas vocation à faire un message à tout le monde. La DR fera remonter les remarques de la CGT au national car ce sujet relève de la négociation.

Elle informe les élus que :

- **96 collaborateurs auront une prime ou une promotion ou une revalorisation de salaires ;**
- **11 AF auront un passage en classe 9.**

Les fichiers ont été transmis aux DC pour informer les salariés concernés avant la fin de mois.

Pour la CGT, les dégâts causés par l'exclusion de nombreux salariés de cette NAO inéquitable, génère du malaise auprès de tous les salariés.

Externalisation de la restauration

Les résultats sont communiqués par la DRH

- AO classique, pour la région sont concernés : , Lille, Rousies, Roubaix, La Sentinelle, ELIOR et EUREST (groupe Compass) ont répondu

- AO réservé aux entreprises de l'ESS, sont concernés : , Douai, Amiens, Cantine

ESS infructueux, un nouvel AO classique va être lancé, avec les mêmes garanties sociales.

Le démarrage du marché est prévu le 1er avril 2022. Des réunions seront organisées avec les structures retenues et les salariés transférés. Un courrier reprenant ces infos va être adressé aux salariés. Les managers de la fonction RH sont à disposition des salariés pour échanges.

En cours de réunion, un message a été adressé aux salariés de la restauration, un message technique, froid, sans empathie... Virés par mail ! Alors que la direction connaît parfaitement le sentiment des salariés qui dans leur grande majorité sont opposés à cette externalisation, cette façon de faire est violente ! Pourquoi les managers de proximité n'ont-ils pas réunis les salariés pour leur parler et les informer, ne serait-ce qu'à titre de collègue de travail ? Bref, une fois de plus, les conséquences sur la santé des salariés des décisions prises ne sont pas un sujet pour la direction !

Prochaines réunions 2022 :

- **18 janvier à Liévin**



- 22 février à Amiens
- 22 mars à Douai-Cantin

Vos élus CGT au CSE

Hamid Ben Abdelhak

Catherine Ribot

Fabrice Dauchy

Franck Pingliez

Hafida Azzaoui

Sabine Duchaussoy

Représentant(e)s syndical(e)s

David Ringeval / Hamida Davenne

[CSE extra Hauts-de-France du 28 février - Nouveau bilan NAO](#)
[Augmentations de salaires : qu'attend la direction pour corriger l'injustice ?](#)

- Partager sur Facebook
- Twitter